

République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère de la Santé et de l'Action Sociale



DIRECTION DE LA PLANIFICATION, DE LA RECHERCHE ET DES STATISTIQUES

DIVISION DU SYSTEME D'INFORMATION SANITAIRE ET SOCIALE

REGISTRE DE CONSULTATION GENERALE

VERSION OCTOBRE 2012
BIS



INSTRUCTIONS DE REMPLISSAGE DES COLONNES

1. Un numéro d'ordre est attribué à toute personne qui se présente dans la formation sanitaire pour une consultation
 - * Si une personne revient pour la même maladie (traitement en cours) il faut l'enregistrer puis entourer le numéro d'ordre que vous lui attribuez
 - * Si une personne revient pour la même maladie : ex. le paludisme, et en présentant une nouvelle maladie : e x. la conjonctivite, il faut l'enregistrer 2 fois en ayant soin d'entourer le numéro d'ordre qui correspond au paludisme. Le numéro d'ordre qui correspond à la conjonctivite ne sera pas entouré puisqu'il s'agit d'une nouvelle affection
 - * A la fin de chaque mois, le dernier numéro d'ordre attribué vous donne le nombre de consultations si c'est un numérotage séquentiel par mois. Pour avoir le nombre de consultants (nouveaux cas) il vous suffit de soustraire du nombre de consultations, tous les numéros d'ordre qui ont été entourés durant le mois concerné.
2. Mentionner lisiblement les prénoms et le nom du malade
3. Mentionner le nombre de mois pour les enfants de 0 à 23 mois et à partir de 24 mois, porter le nombre d'années révolues ** soit en interrogeant le malade ou accompagnant (s)
 - ** soit en examinant sa pièce d'état-civil
 - ** soit en se référant au calendrier historique ou répertoire des événements importants de la localité.
4. Mentionner M pour le sexe masculin et F pour le sexe féminin
5. Indiquer par oui ou non si la femme est enceinte
6. Indiquer l'adresse complète du patient : ville, quartier, village ; N° de téléphone si possible. Préciser la communauté rurale s'il s'agit d'un village.
7. Mentionner les plaintes et les symptômes identifiés.
8. TDR (Test de Diagnostic Rapide du paludisme) : mentionner + si positif et - si négatif et mettre NF non fait si le TDR n'est pas réalisé
9. Autres examens para cliniques préciser tout autre examen para clinique demandé (exemple : VIH, BAAR, Glycémie, test d'emmé, TE)
10. Indiquer le diagnostic confirmé cliniquement et/ou par examen de laboratoire et/ou par examen de radiologie.
11. la Référence et la contre référence :
 - * **Orientés** - Noter dans cette colonne tous les malades orientés d'un service à d'autres services du centre de santé
 - * **référés** - Noter dans cette colonne tous les cas référés (cas urgents et non urgents) envoyés vers le niveau supérieur
 - * **Contre référés** - Noter dans cette colonne tous les cas réorientés vers les services du centre de santé
12. Indiquer le traitement prescrit en précisant le ou les produits utilisés et leur quantité
13. **Besoin PF**

Mettre une croix (x) dans la colonne « Recherche de besoins en PF» si la recherche a été faite
Préciser le mode de prise en charge (offre, Rv, Ref)
14. Ecrire les observations dans cette colonne, selon le cas (exemple :mentionner coupon de MILDA livré)

REGISTRE DE CONSULTATION GENERALE

